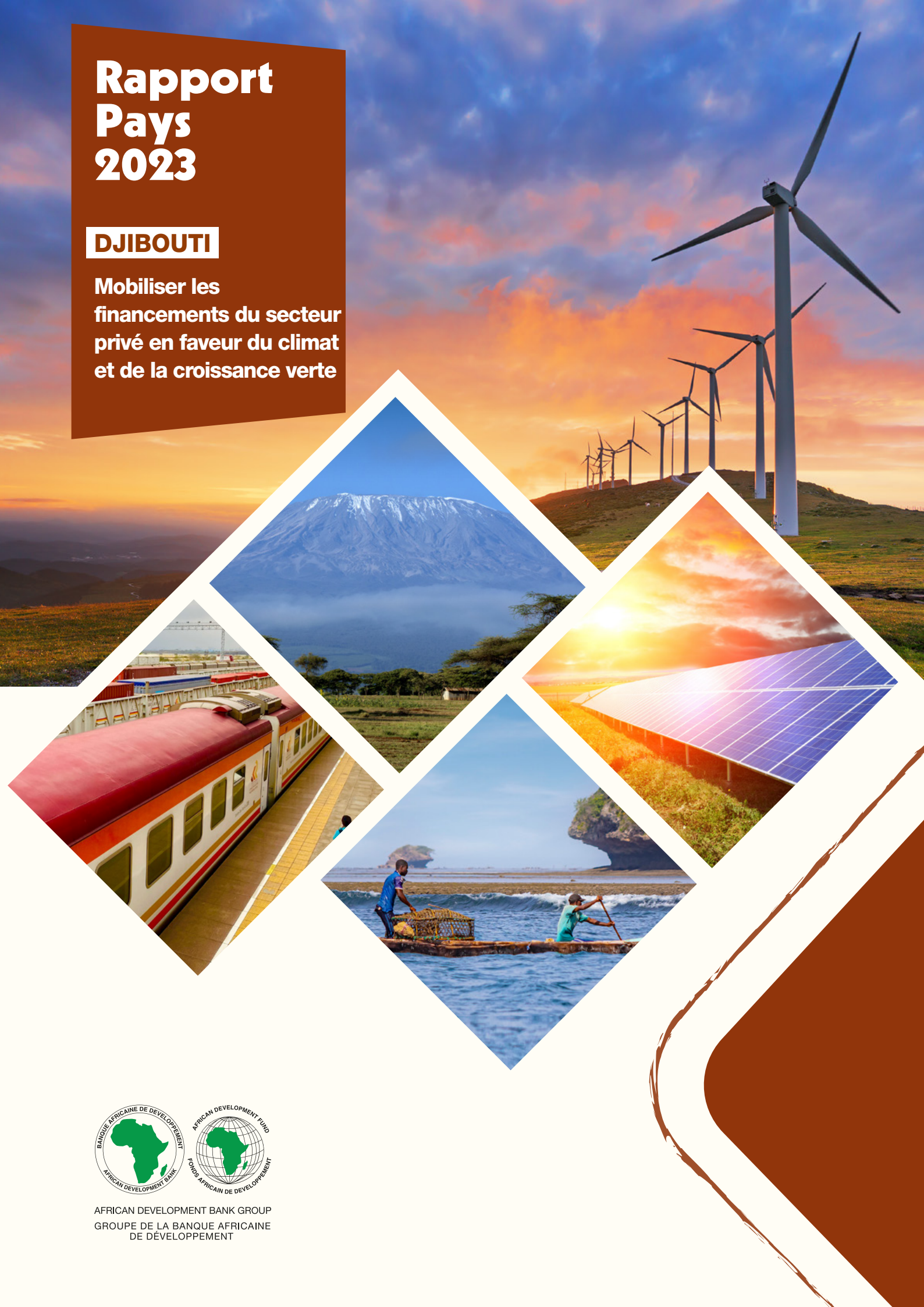


Rapport Pays 2023

DJIBOUTI

Mobiliser les
financements du secteur
privé en faveur du climat
et de la croissance verte

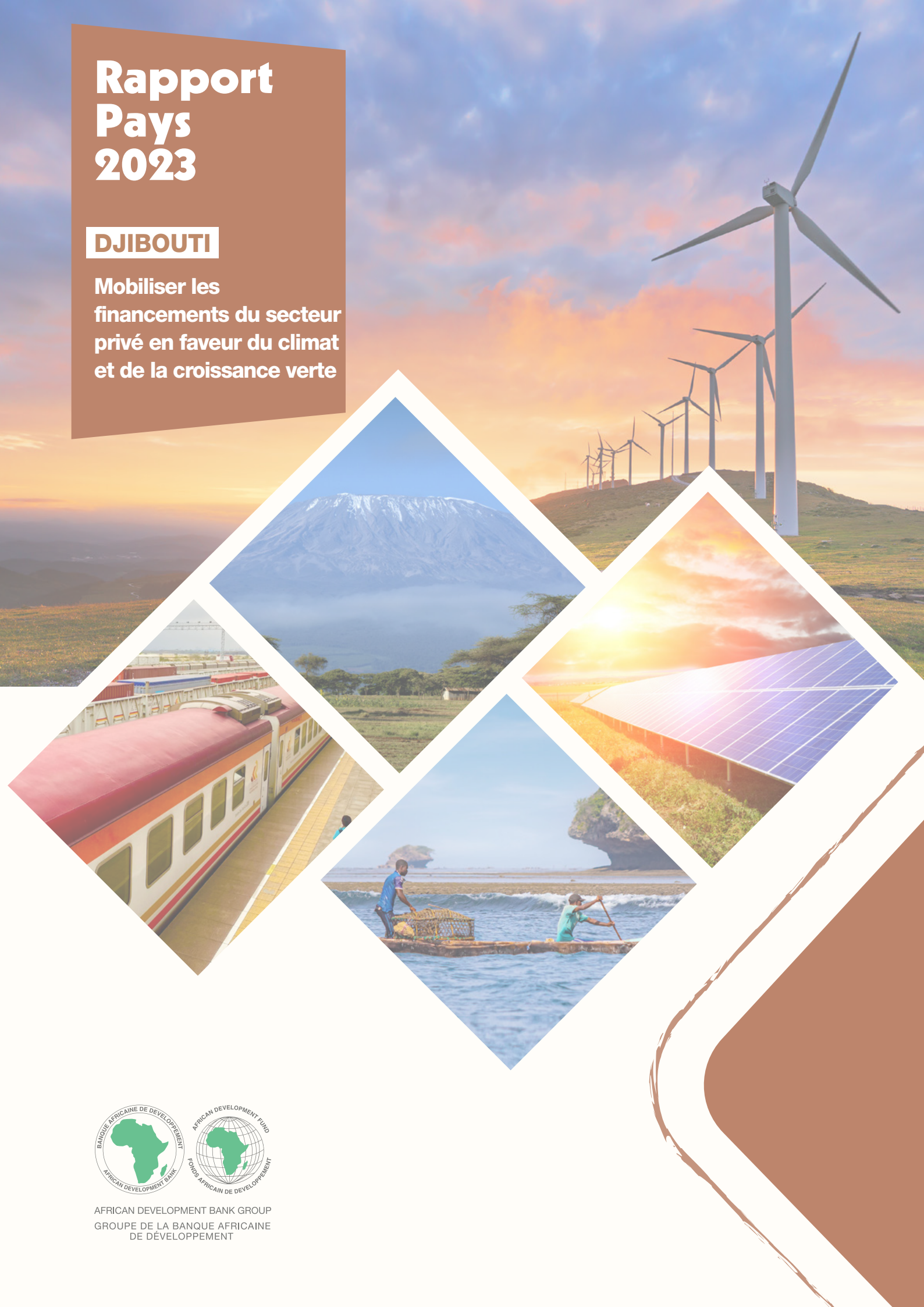


AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT


Rapport Pays 2023

DJIBOUTI

Mobiliser les
financements du secteur
privé en faveur du climat
et de la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

© 2023 Banque africaine de développement

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport pays 2023 sur Djibouti a été préparé au sein du Complexe du Chef économiste et Vice-présidence chargée de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Chef économiste et Vice-président, avec le concours d'Eric Kehinde Ogunleye, d'Amadou Boly et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi.

La préparation du Rapport a été dirigée et coordonnée par Ferdinand Bakoup, Directeur par intérim du Département des économies-pays (ECCE), avec une équipe centrale composée de Hervé Lohoues, Lead Economiste pour l'Afrique Centrale, et Chef de division par intérim de la Prière noter que c'est la Division des économies-pays 2, (Nigeria, Afrique de l'Est et Afrique australe); Marcellin Ndong Ntah, Lead Économiste pour l'Afrique de l'Est, Malik Mohamed Garad, Consultant Economiste-pays pour Djibouti et Tricia Effe Baidoo, Assistante de l'équipe, Département des économies-pays.

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de Chi Lawrence Tawah, Consultant, de Saminirina Andriambeloso, Économiste-pays principal pour Djibouti/Comores, de l'équipe-pays Djibouti dirigée par Nnenna Nwabuo, Directrice générale pour la région Afrique de l'Est, d'Alexandre Kopoin, Économiste de recherche principal du Département de politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche, dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Directeur (responsable), d'Anthony Simpasa et de Jaoui Fadel, Chefs de la Division de la politique macroéconomique, de la soutenabilité de la dette et de la prévision, et de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement, respectivement, de Léontine Kanziemo, Conseillère du Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement, dirigé par Vanessa Ushie, Directrice par intérim, et de Fred Kabanda, Chef de division, Énergies renouvelables.

Jessica Omukuti (Université d'Oxford) et le Professeur Anil Markandya (Centre basque pour le changement climatique) ont contribué aux notes d'information relatives au rapport. Professeur Georges Kobou, LE2A, Université de Yaoundé 2 et Léonard Usongo, PhD, Biologiste de la conservation, FWC, y ont contribué à titre d'évaluateurs externes.

Les données figurant dans le rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Louis Kouakou, Directeur par intérim et Chef de la division des statistiques économiques et sociales, avec la participation d'Anouar Chaouch, de Soumaila Karambiri et de Stéphane Hauhouot.

La couverture du rapport a été conçue à partir d'une proposition graphique de Laetitia Yattien-Amiguet et de Justin Kabasele du Département des relations extérieures et de la communication de la Banque. L'édition, la traduction et la mise en page ont été assurées par Eighth-Wonder Co. Ltd.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES ENCADRÉS	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
MESSAGES CLÉS	vii
I. INTRODUCTION	1
II. DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES RÉCENTS ET PERSPECTIVES	3
2.1 Développements macroéconomiques et financiers récents	3
2.2 Perspectives et risques	5
III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE	7
À DJIBOUTI	7
3.1 L'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé	7
3.2 Paysage du financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte à Djibouti	9
3.2.1 Flux financiers actuels pour le climat et la croissance verte	9
3.2.2 Les besoins futurs de financements du secteur privé	9
3.2.3 Le déficit de financements privés pour l'action climatique et la croissance verte	11
3.2.4 Mécanismes de financements innovants émergents du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique	11
3.3 Opportunités pour mobiliser des financements privés en faveur de la croissance verte à Djibouti	12
3.3.1 Possibilités d'investissements du secteur privé pour le climat et la croissance verte	12
3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé pour le climat et la croissance verte	12
3.3.3 Stratégies pour mobiliser plus de financements privés pour le climat et la croissance verte	13
3.3.4 Rôle des IFD et des BMD dans le déblocage de financements du secteur privé en faveur de la transition climatique et de la croissance verte	14
IV. EXPLOITER LE CAPITAL NATUREL COMME OPTION DE FINANCEMENT	15
COMPLÉMENTAIRE POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE À DJIBOUTI	15
4.1 Aperçu des richesses naturelles de Djibouti	15
4.2 Opportunités d'accroître la contribution du capital naturel au financement de l'action climatique et de la croissance verte	16
4.2.1 Opportunités dans les ressources non renouvelables	17
4.2.2 Opportunités dans les ressources renouvelables	17
4.2.3 Possibilités de conservation des ressources	18
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES	19
5.1 Conclusion	19
5.2 Recommandations de politique pour le financement du secteur privé du climat et de la transition verte	19
5.3 Recommandations de politique pour exploiter le capital naturel comme option de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte	20
BIBLIOGRAPHIE	21
ANNEXE 1	22

LISTE DES FIGURES

- Figure 1:** Composantes de la croissance verte à Djibouti, moyenne 2010–2021
- Figure 2:** Déficit de financements climatiques dans les pays africains (en % du PIB)

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1:** Djibouti: Indicateurs macroéconomiques, 2018-2024
- Table 2:** Évolution du capital naturel de Djibouti, 1995-2018

LISTE DES ENCADRÉS

- Encadré 1:** Impact de l'invasion russe de l'Ukraine sur Djibouti
- Encadré 2:** Coûts d'investissement pour les technologies de production d'électricité



LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFC	Société financière africaine
AVD	Analyse de la viabilité de la dette
BAD	Banque africaine de développement
BMD	Banque multilatérale de développement
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDN	Contribution déterminée nationale
COP	Conférence des parties sur les changements climatiques
FDJ	Franc de Djibouti
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMO	Société néerlandaise de financement du développement
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	Gaz à effet de serre
IDH	Indice de développement humain
IFD	Institutions financières de développement
INSTAD	Institut national de la statistique
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette
IUU	Illégale, non déclarée et non réglementée (pêche)
MERN	Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PND	Plan national de développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
SNCC	Stratégie nationale sur les changements climatiques
SNEV	Stratégie nationale d'économie verte
USD	Dollar des États-Unis d'Amérique

MESSAGES CLÉS

Performances macroéconomiques et perspectives

- Après une accélération de 4,8% en 2021, la croissance de l'économie djiboutienne s'est repliée à 3,7% en 2022, principalement en raison de la diminution continue du trafic portuaire imputable au conflit du Tigré et du recul des investissements publics. En raison de la flambée des prix des produits alimentaires, le taux d'inflation a connu une accélération moyenne de 5,3% fin 2022, contre 1,2% fin 2021. Les réserves officielles de change sont estimées fin 2022 à environ 4,5 mois d'importations hors réexportations.
- Le déficit budgétaire s'est rétréci à 1,0% du PIB en 2022, contre 1,3% en 2021, sous l'effet conjugué de la forte contraction des dons et de l'augmentation notable des recettes fiscales. L'excédent du compte courant a diminué, passant de 28,0% du PIB en 2021 à 25,1% en 2022, du fait de la baisse plus importante des exportations par rapport aux importations et du recul des transferts sans contrepartie. Djibouti présente un risque élevé de surendettement extérieur et le ratio de la dette publique a régressé de 74,1% du PIB en 2021 à 71,6% en 2022.
- Le taux de pauvreté de la population est estimé à 39,1% en 2022, contre 39,9% en 2021 selon les données de la Banque mondiale (2022). La répartition des revenus devrait rester inégale, avec un coefficient de Gini de 0,416 en 2017 et le taux de chômage est particulièrement alarmant chez les jeunes. En 2022, l'insécurité alimentaire aigüe devrait augmenter à 16% de la population totale en raison des effets conjugués des pressions inflationnistes mondiales et de la sécheresse prolongée impactant les populations rurales.
- Le taux de croissance du PIB devrait augmenter pour s'établir à 5,4% en 2023 et 6,5% en 2024 sous l'effet du regain des activités portuaires et de la logistique, de la reprise des projets d'investissements en infrastructures et du dynamisme du secteur de la construction. Le taux d'inflation devrait se maintenir à 3% en moyenne sur 2023-2024 compte tenu du maintien des prix élevés des produits de première nécessité.
- Le déficit budgétaire devrait remonter à 2,1% du PIB entre 2023 et 2024 sous l'impulsion de l'accroissement des dépenses courantes et des investissements. L'excédent du compte courant devrait continuer de se réduire en 2023-2024 principalement en raison du recul des exportations djiboutiennes et de la stagnation des revenus tirés de la présence des bases militaires étrangères. Avec la poursuite du recours aux emprunts extérieurs pour financer les projets d'infrastructures, la dette publique extérieure devrait augmenter pour atteindre 73% du PIB sur 2023-2024.
- Les principaux risques pesant sur les perspectives économiques concernent le retour de l'instabilité en Ethiopie, les difficultés de remboursement de la dette extérieure, l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie et les effets récurrents des changements climatiques.

Financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte

- Les flux financiers destinés à l'action climatique et à la croissance verte à Djibouti sur la période 2019/2020 sont dominés par les financements publics. Le pays a mobilisé 159,56 millions USD de financement climatique dont 120,93 millions USD de financement public et 38,63 millions USD de financement privé.
- Les besoins de financement de Djibouti pour le climat sont estimés à 6,7 milliards USD sur la période entre 2020 et 2030, en vue de la mise en œuvre de sa contribution déterminée au niveau national soit un montant de 611,21 millions USD en moyenne annuelle. En tenant du financement mobilisé susvisé (159,56 millions US), le déficit de financement du Djibouti est estimé à environ 451,6 millions USD. Le secteur privé pourrait couvrir entre 25 % et 75 % des besoins de financement climatique du pays ; soit un apport potentiel annuel de 83,93 millions USD à 329,07 millions.

- Les investisseurs institutionnels, les fonds divers, les sociétés privées et les institutions financières commerciales comptent pour l'essentiel du financement du secteur privé pour l'action climatique à Djibouti. Les financements du secteur privé ont été principalement orientés vers les énergies renouvelables en raison du profil de risque et du retour sur investissement plus stable et attractif des projets dans le domaine de l'énergie.
- Les nouvelles sources innovantes de financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte ne sont pas encore connues en république de Djibouti. Toutefois, des nouvelles sources innovantes de financements privés peuvent être développées à Djibouti pour soutenir la croissance verte et l'action climatique. Parmi ces mécanismes de financements novateurs, on peut citer les instruments de la finance verte tels que les obligations vertes ou climatiques, les financements de la dette durable, les échanges de dettes contre nature, les émissions d'obligations et de Sukuks verts.
- Il existe à Djibouti plusieurs obstacles au financement novateur du climat et de la transition verte par le secteur privé, notamment la difficulté de préparer des projets viables et attractifs, et la perception élevée des risques liés aux investissements privés. Cependant, le pays dispose d'opportunités pour accroître la mobilisation de financements du secteur privé pour le climat, notamment à travers le Fonds national pour l'environnement et le changement climatique.
- Les institutions financières et autres banques multilatérales de développement sont des acteurs incontournables et jouent un rôle clé dans le déblocage des financements privés pour lutter contre le changement climatique à Djibouti.
- Les pouvoirs publics devraient développer un plan d'actions national pour mobiliser les financements du secteur privé, encourager l'utilisation d'instruments novateurs de financements, renforcer les capacités des acteurs pour la mobilisation de financements internationaux, améliorer le dialogue avec les partenaires internationaux, favoriser une meilleure collaboration entre les institutions financières et les banques multilatérales de développement et accélérer la création d'un centre financier régional à Djibouti.

Capital naturel pour la finance climatique et la croissance verte

- Djibouti dispose de ressources naturelles relativement limitées (peu de terres arables, insuffisance des ressources en eau, richesses minières rares), hormis les réserves importantes de sel, les ressources halieutiques abondantes et un potentiel important en énergies renouvelables. Le capital naturel de Djibouti est essentiellement dominé par les ressources naturelles renouvelables, en progression de plus de 119% en valeurs sur la période 1995-2018 selon les données de la Banque Mondiale.
- Pour accroître la contribution du capital naturel au financement climatique et à la croissance verte, un certain nombre d'actions doivent être menées pour tirer profit des ressources naturelles existantes (ou potentielles) et assurer une meilleure redistribution de ces revenus. Les actions prioritaires à mener pour augmenter la contribution du capital naturel à l'action climatique et la croissance verte concernent l'inventaire exhaustif des ressources minières, l'amélioration de la cartographie minière et le renforcement des capacités des institutions chargées de la gestion et de la valorisation des ressources naturelles.
- L'existence d'indices de ressources naturelles diversifiées sur le territoire djiboutien telles que l'or, la perlite, la bauxite, le cuivre, le zinc et le fer, est potentiellement encourageante pour le développement d'un secteur minier porteur. Des études plus approfondies et des explorations sont nécessaires pour évaluer avec précision le potentiel des ressources non renouvelables et pour déterminer si elles peuvent être exploitées de manière économique.
- Au niveau de ressources renouvelables, le pays dispose de réelles potentialités de croissance verte avec les secteurs de la pêche et de l'agriculture. La promotion des énergies renouvelables et de l'écotourisme constitue une source de revenus complémentaires susceptibles de contribuer à l'action climatique et à la croissance verte.
- Djibouti peut bénéficier des opportunités offertes par les accords internationaux notamment l'Accord de Paris en matière de commerce des crédits carbone. Dans le cadre de cet Accord, le pays peut obtenir des financements pour mettre en œuvre des projets de réduction des émissions de carbone incluant des initiatives d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, de reforestation et de gestion durable des terres.
- Pour accroître la contribution du capital naturel dans le financement de l'action climatique et de la croissance verte,

l'amélioration de la gouvernance des richesses naturelles du pays est primordiale. Pour garantir une utilisation durable, équitable et responsable des ressources naturelles, les capacités institutionnelles et techniques des départements en charge de la gestion du capital naturel devront être renforcées grâce à la formation et au soutien technique, au renforcement de la collecte de données et de la surveillance, et à la coordination et la collaboration entre les différentes institutions concernées.

- Le pays doit investir dans la collecte des données pour une meilleure évaluation du capital naturel, adopter une gamme d'instruments fiscaux spécifiques pour générer plus de revenus, accroître les investissements en matière de renforcement des capacités et de transferts de technologies, instituer un comité de réflexion sur l'économie verte et mettre en place des réformes institutionnelles pour renforcer la gouvernance des ressources naturelles.

I. INTRODUCTION

1.1 Le présent Rapport Pays pour Djibouti passe en revue le rôle du financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte. Ce document explore également la possibilité d'exploiter le capital naturel comme option de financement complémentaire pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets et la promotion de la croissance verte.

1.2 Le Rapport Pays pour Djibouti est structuré comme suit. Après cette introduction, la section 2 examine les développements macroéconomiques récents et les perspectives du pays ; la section 3 analyse le financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte à Djibouti ; la section 4 étudie le rôle du capital naturel comme source alternative de financement pour le changement climatique et la transition verte et la section 5 comprend la conclusion générale, ainsi que les principales recommandations.

II. DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES RÉCENTS ET PERSPECTIVES

Cette partie du Rapport Pays pour Djibouti présente les récents développements macroéconomiques et financiers, ainsi que les perspectives, voire les principaux risques y afférents.

2.1 Développements macroéconomiques et financiers récents

Croissance économique: Après une accélération de 4,8% en 2021, la croissance de l'économie djiboutienne s'est repliée à 3,7% en 2022 principalement en raison de la diminution continue du trafic portuaire imputable au conflit du Tigré et du recul des investissements publics. Les effets socio-économiques prolongés de la crise sanitaire liée à la COVID-19 se sont estompés en 2022. Du côté de la demande, les exportations et la consommation sont les principaux moteurs de la croissance économique courant 2022. Le ratio des exportations des biens et services, hors réexportations, par rapport au PIB, a baissé, passant de 145% en 2021 à 136,8% en 2022. Le taux d'investissement global s'est accru, passant de 21,5% du PIB en 2021 à 21,9% du PIB en 2022.

Politique monétaire et inflation: Djibouti poursuit une politique monétaire expansionniste pour soutenir l'activité économique et contrecarrer les impacts de chocs exogènes multiples. Le taux de couverture de la circulation fiduciaire par les avoirs extérieurs s'est maintenu autour de 106% fin 2022. Les crédits bancaires se sont accrus, en glissement annuel, de 5,6% fin décembre 2022. En raison de la flambée des prix des produits alimentaires, le taux

d'inflation a connu une accélération moyenne de 5,3% fin 2022, contre 1,2% fin 2021. Les prix des denrées alimentaires ont enregistré une progression de 8,5% entre décembre 2021 et décembre 2022. Pour éviter un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages, les pouvoirs publics ont continué, en 2022, de subventionner les prix de certains produits de première nécessité et des hydrocarbures. Les réserves officielles de change sont estimées fin 2022 à environ 4,5 mois d'importations.

Solde budgétaire et compte courant:

La situation des finances publiques s'est légèrement améliorée et le solde du compte courant a continué de dégager un excédent considérable en 2022. Le déficit budgétaire s'est rétréci à 1,0% du PIB en 2022, contre 1,3% en 2021, sous l'effet conjugué de la forte contraction des dons et de l'augmentation notable des recettes fiscales. Ce déficit est largement financé par l'accumulation d'arriérés extérieurs de la dette publique, le recours aux prêts bancaires domestiques et la mobilisation des emprunts extérieurs. L'excédent du compte courant a diminué, passant de 28,0% du PIB en 2021 à 25,1% en 2022, du fait de la baisse plus importante des exportations par rapport aux importations et du recul des transferts sans contrepartie. Djibouti présente un risque élevé de surendettement extérieur quand bien même le ratio de la dette publique a régressé de 74,1% du PIB en 2021 à 71,6% en 2022. Avec l'expiration de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) fin 2021, le service de la dette a augmenté pour atteindre près de 5% du PIB en 2022, contre 1,4% du PIB en 2019. En raison des pressions budgétaires, le gouvernement a temporairement suspendu

le remboursement de la dette à deux de ses principaux créanciers bilatéraux, à savoir la Chine et le Koweït.

Secteur financier : Bien que le secteur bancaire demeure globalement stable et liquide, sa performance a été plutôt mitigée en 2022 avec un retrait des dépôts et une reprise des financements bancaires. Le bilan consolidé des banques djiboutiennes, par rapport à 2021, a reculé de 1,7% en 2022. Les dépôts collectés par les banques se sont amoindris de 1,8% en fin 2022 tandis que les crédits distribués par le système bancaire ont progressé de 5,6% en douze mois. Le ratio de solvabilité des banques était de l'ordre de 11% en septembre 2022, en-deçà du seuil réglementaire minimum fixé à 12%. En dépit d'une tendance continue à la baisse du niveau de la liquidité, le secteur

bancaire djiboutien reste relativement liquide : le ratio des actifs liquides rapporté au total des actifs a reculé à 49% fin 2022 alors que celui des actifs liquides sur les dépôts de la clientèle a chuté à 67,1% sur la même période. Les prêts non performants bruts des banques ont été ramenés à 4,3% des crédits accordés en décembre 2022, contre 16,2% fin 2019, grâce à l'application stricte d'une politique d'assainissement des créances en souffrance. Le taux de provisionnement des créances impayées a rehaussé à 85,4% fin 2022, après avoir atteint le taux de 70,2% une année auparavant. Le taux de bancarisation de la population adulte est de 26% en 2019, contre 16% en 2014. Les autorités djiboutiennes ont adopté, en 2022, une stratégie nationale d'inclusion financière pour accroître le taux de bancarisation.

Tableau 1 : Djibouti: Indicateurs macroéconomiques, 2018-2024

	2018	2019	2020	2021	2022(e)	2023(p)	2024(p)
Taux de croissance du PIB réel	4,8	5,5	1,2	4,8	3,7	5,4	6,5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3,1	4,0	-0,3	3,4	2,6	4,0	5,1
Inflation	0,2	3,3	1,8	1,2	5,3	3,2	2,8
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	-2,0	-1,0	-2,3	-1,3	-1,0	-2,0	-2,2
Solde du compte courant (% PIB)	14,7	31,1	11,3	28,0	25,1	22,9	21,5

Source : Données des autorités nationales ; estimations (e) et projections (p) basées sur les calculs des auteurs. Département des statistiques de la BAD, avril 2023

Pauvreté et indicateurs sociaux : Le taux de pauvreté de la population est établi à 39,1% en 2022, contre 39,9% en 2021 selon les données de la Banque mondiale (2022). La répartition des revenus devrait rester inégale, avec un coefficient de Gini de 0,416 en 2017, et le taux de chômage est particulièrement alarmant chez les jeunes (trois-quarts d'entre eux sont sans emploi). Les inégalités liées au genre persistent, en dépit des améliorations enregistrées ces dernières années en matière d'autonomisation des femmes. En 2022, l'insécurité alimentaire

aigüe devrait augmenter pour toucher 16% de la population totale en raison des effets conjugués des pressions inflationnistes mondiales et de la sécheresse prolongée, dont l'impact est surtout manifeste chez les populations rurales. Le gouvernement djiboutien a récemment lancé plusieurs initiatives pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services de santé, notamment en augmentant les capacités de son système de santé, en investissant dans la formation du personnel médical et en améliorant la disponibilité des médicaments. Avec un IDH

(indice de développement Humain) de 0,509 en 191 pays, ce qui le place dans la catégorie des pays à développement humain faible. En 2022, Djibouti se classe au 171ème rang parmi

Encadré 1 : Impact de l'invasion russe de l'Ukraine sur Djibouti

L'invasion de l'Ukraine par la Russie¹ n'a pas eu d'impacts notables sur le commerce extérieur de Djibouti en raison des échanges limités avec ces deux pays. Les activités portuaires ont subi, dans une certaine mesure, les contrecoups des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement mondiales liées aux conséquences de l'invasion russe en Ukraine. L'impact de ce conflit sur les importations djiboutiennes a été négligeable, au regard des importations consolidées de ces deux pays qui ne dépassent pas 1% des importations totales. Le pays importe surtout du fer et de l'acier de la Russie, ainsi que de l'huile végétale et des céréales de l'Ukraine. Dès le déclenchement du conflit, Djibouti s'est tourné vers d'autres sources d'approvisionnement pour ces produits, à savoir la Turquie pour l'importation du blé.

La conséquence de ce conflit est principalement imputable au renchérissement au niveau international des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers.

L'invasion russe de l'Ukraine a intensifié les perturbations des chaînes de transport et de logistique, ainsi que les incertitudes sur les marchés des produits alimentaires et énergétiques. L'envolée des prix de l'énergie et des produits alimentaires au niveau mondial a exacerbé les tensions inflationnistes à Djibouti (+5,3% de variation moyenne en 2022 et +8,5% en glissement annuel pour les produits alimentaires fin 2022). Les prix élevés des produits alimentaires et des hydrocarbures ont impacté le pouvoir d'achat des ménages, surtout les plus vulnérables.

Pour atténuer les conséquences de la crise ukrainienne, les pouvoirs publics ont adopté des mesures de soutien et d'urgence pour éviter une crise sociale.

Le gouvernement a lancé, le 10 mars 2022, un appel à la solidarité nationale pour éviter les répercussions économiques négatives de la guerre en Ukraine et apporter toute assistance publique aux ménages les plus vulnérables. Les autorités djiboutiennes ont mis en place des mesures humanitaires d'urgence destinées à près de 60 000 ménages, les contrôles des prix et l'application des mercuriales et la mise en place de programmes de subventions pour certains produits de première nécessité.

2.2 Perspectives et risques

Croissance économique : Hormis les incertitudes liées à l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie, les perspectives économiques à moyen terme pour Djibouti sont favorables avec le retour à la paix en Éthiopie. Le taux de croissance du PIB devrait augmenter pour s'établir à 5,4% en 2023 et 6,5% en 2024

sous l'effet du regain des activités portuaires et de la logistique, de la reprise des projets d'investissements en infrastructures et du dynamisme du secteur de la construction.

Politique monétaire et inflation : La Banque Centrale de Djibouti devrait encourager une politique monétaire expansionniste avec un élargissement de l'accès aux financements des

¹ L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont émis une réserve et proposé « conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

entreprises et une utilisation accrue des moyens de paiements modernes. Le taux d'inflation devrait se maintenir à 3% en moyenne sur la période 2023-2024, compte tenu du maintien des prix élevés des produits de première nécessité. Les pouvoirs publics entendent poursuivre, en 2023, les subventions sur les produits alimentaires et les hydrocarbures. Le niveau des réserves de change devrait se maintenir à environ 3 mois d'importations sur la même période.

Solde budgétaire et compte courant : Le déficit budgétaire devrait se dégrader, passant de 2,0% du PIB en 2023 à 2,2% en 2024, du fait de l'accroissement des dépenses courantes et des investissements. L'excédent du compte courant devrait continuer de se réduire pour

passer de 22,9% du PIB en 2023 à 21,5% en 2024, principalement en raison du recul des exportations djiboutiennes et de la stagnation des revenus tirés de la présence de bases militaires étrangères. Avec la poursuite du recours aux emprunts extérieurs pour financer les projets d'infrastructures, la dette publique extérieure devrait augmenter pour atteindre 73% du PIB entre 2023 et 2024.

Risques aux perspectives économiques :

Les principaux risques pesant sur les perspectives économiques concernent : le retour de l'instabilité en Éthiopie, les difficultés de remboursement de la dette publique extérieure, l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie et les effets récurrents des changements climatiques.

III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE À DJIBOUTI

Cette section discute d'abord de l'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé. Elle présente ensuite le paysage du financement privé pour l'action climatique et la croissance verte à Djibouti. Enfin, elle traite des opportunités pour mobiliser les financements du secteur privé ainsi que du rôle des banques et institutions financières de développement en faveur du climat et de la transition verte.

3.1 L'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé

La croissance verte et l'action climatique constituent une priorité nationale si Djibouti doit atteindre ses Objectifs de développement durable d'ici 2030. Djibouti est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques qui représentent notamment une menace pour sa sécurité alimentaire et ses ressources en eau. Le pays est affecté de manière récurrente par les phénomènes climatiques majeurs tels que les sécheresses et les inondations, sans oublier l'élévation du niveau de la mer. À Djibouti, les perturbations climatiques ont des impacts négatifs sur les conditions de vie des populations vulnérables, notamment des communautés rurales, et engendrent une augmentation des inégalités sociales. Ainsi, seuls 41% de la population djiboutienne ont

accès à l'eau courante et près de 14% d'entre eux utilisent des toilettes améliorées en 2019. L'indice de couverture des services de santé essentiels est de 47% de la population totale du pays en 2017.

Djibouti a adopté en 2014 une vision stratégique à long terme (Vision 2035) pour se positionner comme un pôle économique, commercial et financier régional et international. Ce cadre stratégique d'orientation de la politique nationale de développement a pour ambition de tripler le revenu par habitant en 2035 et d'améliorer les conditions de développement social et humain. Pour compléter la Vision 2035, le pays a élaboré son Plan national de développement (PND) pour la période 2020-2024, articulé autour de 3 axes majeurs : inclusion, connectivité et réformes institutionnelles. Le PND vise à assurer, sur la période quinquennale, une croissance annuelle du PIB de 8-10% et à réduire de moitié la pauvreté et le chômage. Pour atteindre ces objectifs, la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité sont perçues par les autorités djiboutiennes comme des opportunités d'investissements.

Malgré la contribution négligeable du pays aux émissions globales de gaz à effet de serre (GES), le gouvernement djiboutien s'est engagé à réduire ses émissions de GES, de 40% d'ici 2030. Cet engagement

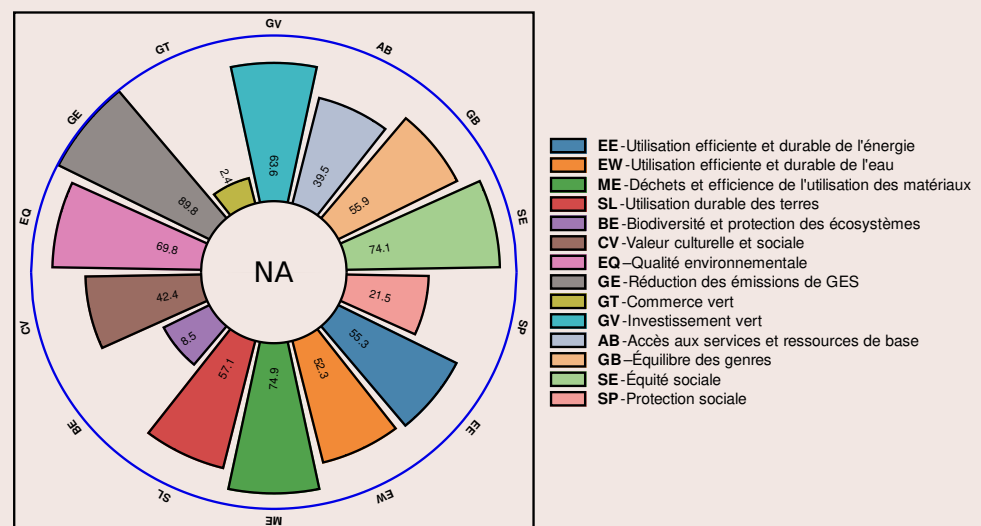
volontaire des pouvoirs publics nécessite des investissements majeurs dans des mesures d'atténuation et d'adaptation afin de maintenir le niveau d'émissions du pays proche de celui de 2010. Ces dernières années Djibouti a initié des investissements majeurs en matière d'énergies renouvelables dans le cadre d'un partenariat public-privé (éolienne) et de financements internationaux (géothermie) pour soutenir la croissance verte. D'autres investissements sont prévus dans le domaine de l'énergie solaire pour réduire la consommation de l'énergie fournie par les centrales thermiques, en complément de l'énergie importée de l'Éthiopie et produite par les centrales hydroélectriques.

Les autorités djiboutiennes ont démontré un engagement politique fort pour renforcer la croissance verte et remédier à la vulnérabilité environnementale. Dans le domaine de l'environnement, la Vision 2035 prône la transition verte, l'adaptation aux changements climatiques, le développement des énergies renouvelables et la gestion durable de l'eau. Le PND a retenu l'appui à la protection de l'environnement et aux changements climatiques ainsi que l'appui au développement des énergies renouvelables

comme des objectifs prioritaires dans les thèmes transversaux. En 2016, Djibouti a élaboré une Stratégie nationale d'économie verte (SNEV) pour tirer avantage de ses potentialités naturelles, et créer de la richesse ainsi que du bien-être pour les populations tout en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement.

A l'heure actuelle, Djibouti ne dispose pas d'indice de croissance verte et les performances du pays vers la croissance verte sont jugées encourageantes. Les données disponibles relatives aux différentes composantes de la croissance verte fournissent des tendances sur les efforts entrepris par le pays dans ce domaine (cf. figure 1). Sur un total de dix-sept indicateurs pour lesquels les données sont disponibles, Djibouti se situe au-dessus de la moyenne africaine dans sept composantes. Parmi ces composantes, on peut citer l'accès aux services et ressources de base, la qualité de l'environnement, l'utilisation efficace et durable des ressources, l'utilisation efficace et durable de l'eau, la réduction des émissions de GES, l'investissement vert, et l'équité sociale.

Figure 1: Composantes de la croissance verte à Djibouti, moyenne 2010–2021



Source : Calculs du personnel de la BAD basés sur les données du Global Green Growth Institute

3.2 Paysage du financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte à Djibouti

3.2.1 Flux financiers actuels pour le climat et la croissance verte

Le secteur public est la principale source du financement de l'action climatique à Djibouti avec un apport couvrant environ les trois quarts des besoins

Sur la période 2019/2020, les financements publics se sont élevés à 120,93 millions USD soit 75,8% du montant total des ressources (159,56 millions USD). Les financements du secteur privé ont été d'environ 38,63 millions USD soit 24,21% (BAD 2023).

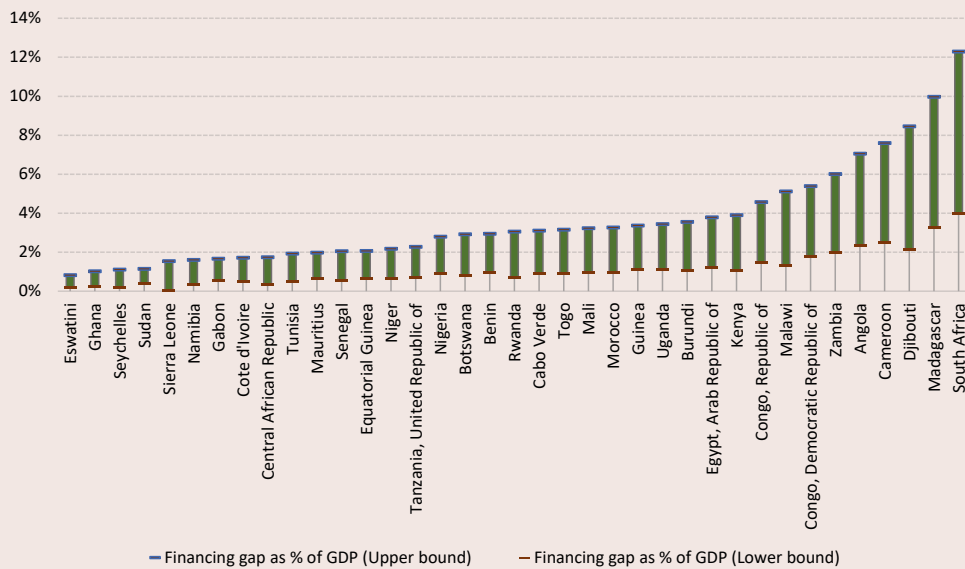
3.2.2 Les besoins futurs de financements du secteur privé

Les besoins de Djibouti en matière de financement climatique ont été estimés à

611,21 millions USD en moyenne annuelle jusqu'en 2030 (BAD, 2023).

Les besoins de financements de Djibouti pour l'action climatique et la croissance verte sont estimés à plus de 6,7 milliards USD sur la période entre 2020 et 2030 en vue de la mise en œuvre de sa Contribution déterminée au nationale (CDN)². En tenant du financement mobilisé susvisé (159,56 millions US), le déficit de financement du Djibouti est estimé à environ 451,6 millions soit environ 11,6% du PIB (estimé en 2023)³. Les tendances récentes des flux mondiaux de financement privé de la lutte contre le changement climatique pour Djibouti suggèrent, que le secteur privé pourrait couvrir entre 25 % et 75 % des besoins de financement climatique du pays (figure 2) ; soit un apport potentiel annuel de 83,93 millions USD (2,16% du PIB) à 329,07 millions USD (8,45% du PIB).

Figure 2: Déficit de financements climatiques dans les pays africains (en % du PIB)



Source : Calculs du personnel de la BAD basés sur les données des CDN, du CPI's Landscape of Climate Finance in Africa et de la Banque mondiale

² Sur ce total, près de 1,1 milliard USD devrait couvrir les besoins de financements en adaptation, alors que les actions d'atténuation nécessiteraient 5,5 milliards USD selon les chiffres de la CDN.

³ Les valeurs sont exprimées en pourcentage du PIB projeté pour 2023

Toutefois, le montant des investissements nécessaires pour maintenir un niveau d'émission de GES similaire à celui de 2010, est considéré comme étant relativement sous-estimé. En effet, les besoins de financements de Djibouti sont importants dans les autres domaines tels que le renforcement des capacités et le transfert des technologies. Les besoins de financements des secteurs primaires, représentant 55% des émissions

de GES, concernent surtout les systèmes énergétiques, l'agriculture et l'utilisation des sols, la gestion des déchets, les procédés industriels (industrie du ciment) et la gestion des ressources naturelles. Par exemple, dans le secteur de l'énergie et de l'efficacité énergétique, les financements recherchés pour réaliser les investissements nécessaires pour la production électrique avec les énergies renouvelables, sont élevés (cf. encadré 2).

Encadré 2 : Coûts d'investissement pour les technologies de production d'électricité

La république de Djibouti a l'ambition de couvrir 100% de ses besoins électriques à partir d'énergies renouvelables à compter de 2030. Ce scénario considère que le pays va investir massivement dans ses propres ressources énergétiques (géothermie, éolienne et solaire), en plus des importations d'énergie de l'Éthiopie. Le scénario de l'atténuation des effets des changements climatiques prévoit le développement d'un mix énergétique responsable et respectueux de l'environnement. Ce scénario fait intervenir plusieurs types de technologies de production différentes (hydroélectricité importée, géothermie, solaire, éolienne, valorisation des déchets municipaux par pyrolyse, énergie marémotrice) sur la base du bouquet énergétique actuel comprenant des centrales thermiques.

Trois scénarios ont été définis dans le cadre de la Troisième communication nationale sur les changements climatiques pour estimer les dépenses d'investissement nécessaires pour le déploiement de certaines technologies de production d'électricité. Le scénario de référence prévoit un renforcement de la capacité électrique avec des centrales électriques à mazout lourd (HFO) convertibles au gaz naturel d'un coût de déploiement de 102 millions USD à l'horizon 2030. Le scénario Diesel-Gaz-Hydro (DGH) table sur la mise en place d'une interconnexion électrique avec l'Éthiopie en complément de la centrale convertible HFO/Gaz pour un coût total de 206,7 millions USD. Le dernier scénario privilégie la mise en place d'une politique d'atténuation active avec un mix énergétique très diversifié comprenant des centrales marémotrice, biomasse, géothermique, ainsi que des parcs solaires et éoliennes en plus de l'interconnexion et des centrales HFO/Gaz pour un coût total de 629,7 millions USD.

Les investisseurs institutionnels, les fonds divers, les sociétés privées et les institutions financières commerciales comptent pour l'essentiel du financement du secteur privé pour l'action climatique à Djibouti. Les sources de financements émanant du secteur privé se répartissent comme suit : investisseurs institutionnels (9% du total des financements privés), les fonds divers, les sociétés privées et les institutions financières commerciales (8%

chacun). Les investissements climatiques des ménages sont particulièrement négligeables et concernent les dépenses engagées sur fonds propres pour les systèmes énergétiques tels que les installations de panneaux solaires à domicile. Le secteur privé utilise surtout les mécanismes de financement du bilan (dette et capitaux propres) et les prêts non concessionnels pour l'action climatique et la croissance verte à Djibouti. Les financements

du secteur privé ont également été mobilisés à travers des partenariats public-privé notamment dans les secteurs énergétiques.

3.2.3 Le déficit de financements privés pour l'action climatique et la croissance verte

La disponibilité des données statistiques pose des défis importants en termes d'évaluation du déficit de financements du changement climatique par le secteur privé à Djibouti. La CDN de 2015 ne donne pas d'indications chiffrées précises sur le niveau du déficit de financements du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte du pays. Certes, pour les besoins de l'atténuation des effets des changements climatiques, la distinction est faite dans la CDN entre les financements inconditionnels (3,8 milliards USD devant être couverts par les sources de financements publics) et les besoins de financement conditionnels (1,65 milliards USD venant, soit des sources de financements privés ou des appuis internationaux). De plus, la part des investissements pouvant être pris en charge par des financements conditionnels du secteur privé reste très floue dans le document de la CDN. Le recours à des financements internationaux pour prendre en charge une part importante de ces investissements semble être considéré comme étant incontournable. Parmi les investissements en attente de financement, la plupart des projets identifiés comme prioritaires dans la CDN concernent les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ainsi que les projets de résilience, visant les communautés rurales notamment dans les secteurs de l'eau et de l'agriculture.

3.2.4 Mécanismes de financements innovants émergents du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique

Les nouvelles sources et les instruments innovants de financements du secteur privé pour le climat et la croissance verte ne sont pas encore connus à Djibouti. Largement

dominé par les banques commerciales, le secteur financier djiboutien est peu développé et n'offre pas des possibilités de financements novateurs. Les institutions financières locales proposent presque exclusivement des produits classiques de financements bancaires à des conditions non concessionnelles et adossées à des garanties draconiennes. Les financements accordés par les banques djiboutiennes sont majoritairement destinés aux sociétés privées de grande taille ainsi qu'aux entreprises et établissements publics du pays. Moins d'une PME sur cinq bénéficie des financements bancaires alors qu'elles ont davantage recours, pour l'exploitation et le développement de leurs activités, à leurs fonds propres et à d'autres sources de financements (prêts familiaux, tontines, etc.). Un projet de mise en place d'un Centre financier régional à Djibouti est en cours de préparation avec l'appui de la Banque africaine de développement. Cette étude devrait permettre de faire des propositions pour la création d'un marché des capitaux, le développement des services de gestion des fonds d'investissement et d'actifs pour les investisseurs nationaux et régionaux ainsi que le capital-investissement.

A l'instar de certains pays du continent, des nouvelles sources innovantes de financements du secteur privé peuvent être développées à Djibouti pour soutenir la croissance verte et l'action climatique. Parmi ces mécanismes de financements novateurs du secteur privé, on peut citer les instruments de la finance verte tels que les obligations vertes ou climatiques, les financements de la dette durable, les échanges de dettes contre nature, etc. Les banques islamiques étant présentes à Djibouti depuis 2006, d'autres instruments islamiques comme les émissions d'obligations et de Sukuks⁴ verts liés à des activités durables, peuvent également être introduits pour accompagner les initiatives visant à atténuer les effets des changements climatiques.

Des nouvelles sources innovantes de financements privés peuvent être développées pour soutenir la croissance verte et l'action climatique.

⁴ Il s'agit de certificats d'investissement (ou obligations de la finance islamique) conformes à la Charia.

3.3 Opportunités pour mobiliser des financements privés en faveur de la croissance verte à Djibouti

3.3.1 Possibilités d'investissements du secteur privé pour le climat et la croissance verte

Ces dernières années, la République de Djibouti a adopté plusieurs mesures visant à mobiliser des financements privés en faveur de l'action climatique et de la croissance verte. Dans ce cadre, Djibouti a élaboré en 2020, un programme-pays ambitieux recensant les projets prioritaires, résilients et économes en carbone, pour faciliter l'accès au Fonds vert pour le climat (FVC) qui est alimenté par des contributions des pouvoirs publics, des entreprises et des partenaires au développement. Le pays a également renforcé les capacités des institutions nationales et des entreprises locales en matière de développement de projets liés au climat, à travers des formations sur les technologies vertes, les processus de demande de financement et les mécanismes de financement disponibles. Djibouti collabore avec des partenaires internationaux (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Programme des Nations unies pour le développement) et le secteur privé pour mobiliser des financements pour des projets climatiques et d'infrastructure. Sur le plan institutionnel, le pays s'est doté, depuis 2015, d'un cadre juridique destiné à promouvoir et à faciliter les investissements, notamment dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Il s'y ajoute l'adoption en 2017 de la loi sur le partenariat public privé pour attirer les investissements privés dans le pays et en particulier dans les secteurs des énergies propres et du logement.

3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé pour le climat et la croissance verte

À Djibouti, il existe plusieurs obstacles aux financements novateurs des effets du changement climatique et de la croissance verte par le secteur privé. En 2016, le pays

a développé une stratégie nationale pour une économie verte (SNEV) ainsi qu'une stratégie nationale sur les changements climatiques (SNCC) une année plus tard. Élaborée pour la période 2016-2019, la SNEV n'a pas quantifié les besoins en investissements verts identifiés pour les secteurs cibles prioritaires et n'a pas été intégrée dans le Plan national de développement 2020-2024. Un autre frein aux financements novateurs de l'action climatique concerne la perception élevée des risques liés aux investissements du secteur privé dans les pays africains, accentuée par la difficulté de gérer le risque de sortie des investissements privés. Un obstacle supplémentaire tient également de la difficulté de préparer des projets viables et attractifs qui soient prêts à l'emploi pour les investissements du secteur privé en matière de croissance verte. Djibouti n'a pas accès aux marchés internationaux de capitaux pour lever des fonds auprès des acteurs internationaux du secteur privé, particulièrement à l'émission de financements climatiques durables sous forme de crédits ou de bons. La pandémie sanitaire liée à la COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont significativement réduit au niveau mondial la contribution des investisseurs internationaux dans le financement de projets verts.

Le niveau de surendettement élevé du pays peut dissuader certains promoteurs privés d'investir dans des projets verts à long terme en raison du risque de défaut de remboursement. D'après les données de la dernière Analyse de la viabilité de la dette (AVD) de 2021, Djibouti présente un risque élevé de surendettement extérieur et global. Le ratio de la dette publique extérieure a augmenté de 67% du PIB en 2019 à plus de 74% du PIB en 2021. Il ressort des données de l'AVD que Djibouti ne dispose pas de capacités financières suffisantes pour assurer le service de la dette et que sa dette n'est pas soutenable. Le pays a récemment accumulé des arriérés extérieurs en suspendant temporairement les remboursements de deux prêts garantis par l'État dans l'attente de leur restructuration. Le rétablissement de la viabilité

de la dette extérieure de Djibouti permettra de mobiliser les ressources du secteur privé dans le financement de l'action climatique et la transition verte.

Les capacités humaines, techniques et institutionnelles limitées du pays contraignent l'engagement et la mise en œuvre de projets d'investissements du secteur privé dans les domaines de la croissance verte. Le pays ne dispose pas de ressources qualifiées et de capacités suffisantes en matière de transition verte et d'implémentation de projets d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. De plus, les qualifications et les capacités existantes se limitent à certains secteurs spécifiques comme les énergies renouvelables et les transports. L'absence de compétences et de capacités adéquates dans les autres secteurs prioritaires accroît les risques inhérents à la mise en œuvre des projets susceptibles d'être financés par les investisseurs privés. La faible coordination sectorielle et des agences spécialisées en matière de croissance verte et de climat ne permet pas de mettre en œuvre une approche intégrée de mobilisation et de répartition des financements du secteur privé.

3.3.3 Stratégies pour mobiliser plus de financements privés pour le climat et la croissance verte

En dépit de ces obstacles aux financements novateurs du climat, Djibouti dispose d'opportunités pour accroître la mobilisation de financements du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte. Pour ce faire, le pays peut davantage tirer parti des instruments et mécanismes existants de financements innovants, notamment l'utilisation des instruments financiers mixtes⁵. Ce type de financements novateurs permet de tenir compte et d'atténuer les risques politiques, de gouvernance et économiques liés aux projets pour l'action climatique et la croissance verte. Les financements mixtes peuvent être utilisés pour augmenter la participation du secteur

privé dans les infrastructures structurantes pour la croissance verte dans les secteurs et régions ayant des besoins importants en investissements.

Une plus grande diversification de ces investissements dans d'autres domaines prioritaires devrait permettre d'assurer une meilleure réallocation de ces financements vers les autres secteurs essentiels pour la croissance verte. La récente crise sanitaire du COVID-19 et les perturbations internationales imputables au conflit en Ukraine ont rappelé l'urgence de consacrer des ressources financières plus conséquentes des investisseurs, couplées aux financements novateurs du secteur privé, dans les secteurs clés de l'agriculture, de la pêche et de la santé. L'utilisation des mécanismes de garantie publique, récemment mis en place par le Fonds de garantie de Djibouti, permettra de mobiliser davantage de financements à l'endroit des différents secteurs et acteurs intervenant en matière de croissance verte et de lutte contre le changement climatique y compris les PME.

Avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Djibouti a préparé, en 2020, un projet de mise en place d'un Fonds national pour l'environnement et le changement climatique. Ce fonds (non établi à ce jour) devrait contribuer à mobiliser et collecter des ressources financières mixtes pour appuyer des initiatives telles que : i) le renforcement des capacités locales pour une meilleure prise de décision relative aux changements climatiques et, (ii) les interventions d'urgence pour minimiser l'impact des incidents de pollution sur les corridors routiers et les ports. L'étude de faisabilité a conclu qu'un fonds pour l'environnement entièrement géré par le gouvernement serait plus facile à mettre en place compte tenu de l'expérience acquise en matière de gestion d'autres fonds nationaux. Parmi les sources potentielles de financements climatiques, l'étude précitée a identifié les échanges de dettes contre nature,

⁵ Les instruments de financement mixtes combinent généralement des ressources financières publiques concessionnelles avec d'autres formes de financement du secteur privé.

les droits d'entrée dans les aires protégées, le prélèvement des taxes carbone pour les principaux secteurs pollueurs, des frais de carbone ajoutés aux billets d'avion, et des taxes carbone sur les transports par routes et par bateaux.

3.3.4 Rôle des IFD et des BMD dans le déblocage de financements du secteur privé en faveur de la transition climatique et de la croissance verte

Les institutions financières de développement (IFD) et les banques multilatérales de développement (BMD) jouent un rôle clé dans le déblocage de financements privés pour lutter contre le changement climatique à Djibouti. Les IFD et les BMD sont considérées comme des acteurs incontournables pour le financement des projets climatiques et de croissance verte en Afrique. Elles disposent des ressources financières nécessaires pour assister les pays africains à développer des stratégies et politiques visant les transitions vertes et à faibles émissions de carbone. Ces institutions financières apportent également leur assistance technique et leur soutien à l'innovation des instruments de financement du climat et de la croissance verte. Grâce à

leur profil de risques solide et à leur expertise avérée, les IFD et les BMD peuvent lever des fonds importants à des taux relativement bas sur les marchés de capitaux, ces financements étant par la suite mis à la disposition des pays africains à des taux concessionnels. Ces fonds sont débloqués en faveur des pays africains par le biais d'une variété d'instruments adaptés tels que les financements sous forme de dons, les dons remboursables, les garanties de prêts concessionnels et les investissements en actions.

Les IFD et les BMD devraient davantage soutenir les efforts des pays africains pour régler la question de la viabilité de la dette de ces pays. Les institutions financières et autres banques multilatérales devraient également accroître l'octroi de financements concessionnels pour la croissance verte et le climat pour éviter le risque de surendettement des pays africains. Les IFD et les BMD, pourraient soutenir le développement des marchés de capitaux en Afrique pour pouvoir lever des fonds additionnels pour l'action climatique et la croissance verte auprès du secteur privé africain et des investisseurs internationaux.

Les IFD et les BMD sont considérées comme des acteurs incontournables pour le financement des projets climatiques et de croissance verte en Afrique.

IV. EXPLOITER LE CAPITAL NATUREL COMME OPTION DE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE À DJIBOUTI

Cette section présente d'abord un aperçu des richesses naturelles de Djibouti, largement méconnues faute d'inventaire exhaustif des ressources existantes ou potentielles. Les approches visant à accroître la contribution du capital naturel au financement du changement climatique et de la croissance verte à Djibouti sont ensuite passées en revue.

4.1 Aperçu des richesses naturelles de Djibouti

Djibouti dispose de ressources naturelles relativement limitées avec peu de terres arables, des ressources en eau insuffisantes, du cheptel composé principalement de petits ruminants, de ressources minières rares, de richesses halieutiques abondantes, et d'un potentiel important en énergies renouvelables. À ce jour, le pays n'exploite pas encore de ressources non renouvelables connues. La plus grande partie des terres est à vocation pastorale et les terres à vocation agricole ne représentent que 0,5% de la superficie totale du pays. Fortement limité par les conditions naturelles notamment climatiques, le pays ne dispose que d'environ 10 000 hectares de terres arables, dont seulement 10% sont cultivés. En raison de son climat particulièrement aride, le pays dispose de ressources limitées en eau, notamment utilisées pour l'irrigation et le bétail. Pour compléter les forages d'eau à teneur en

salinité élevée, l'alimentation de la population en ressources hydriques est également assurée ces dernières années grâce à l'adduction d'eau potable depuis l'Éthiopie et l'usine de dessalement de l'eau de mer construite à proximité de la capitale. Avec plus d'un million de têtes de petits ruminants, 40 000 têtes de bovins et 50 000 têtes de dromadaires, Djibouti dispose d'un cheptel assez important rapporté à la population humaine. Le pays exporte du bétail sur pied principalement vers les pays de la péninsule arabique via le centre régional de quarantaine et d'exportation du bétail de Damerjog.

Les ressources minérales de Djibouti sont peu développées et largement inexploitées, hormis le sel du gisement naturel du lac Assal exporté sous forme de bromure de sodium et de sel industriel. Estimées à environ 100 millions de tonnes, les réserves du gisement de sel du lac Assal sont parmi les plus importantes au monde et représentent une source de revenus non négligeable pour Djibouti. Les ressources halieutiques de Djibouti sont importantes avec un potentiel exploitable estimé à plus de 47 000 tonnes par an toutes espèces confondues. Ce potentiel halieutique est encore largement sous-exploité (3 089 tonnes de poissons en 2021) en raison de l'insuffisance des moyens de production.

Le capital naturel de Djibouti est essentiellement dominé par les ressources naturelles renouvelables, en progression de plus de 119% en valeurs sur la période 1995-2018 selon les données de la Banque mondiale (2021). La valeur économique totale

du capital naturel est estimée à 1 904 millions USD en 2018, contre 869 millions USD en 1995 (cf. tableau 3). La valeur par tête des ressources naturelles renouvelables de Djibouti a augmenté de 44% sur la même période.

Table 2: Évolution du capital naturel de Djibouti, 1995-2018

	Total (en millions USD, 2018)			Par tête (en USD, 2018)		
	1995	2018	Evolution	1995	2018	Evolution
Ressources renouvelables	868,8	1 903,8	119,1%	1 378,3	1 985,3	44,0%
Bois de forêts	2,7	6,4	137,0%	4,3	6,7	55,8%
Forêts	8,2	12,6	53,6%	13,1	13,1	-
Mangroves	0,5	51,8	10 260,0%	0,8	54,0	6 650,0%
Pêche et aquaculture	0	1,7	NC	0	1,8	NC
Aires protégées	0	17,5	NC	0	18,3	NC
Terres cultivées	103,3	143,0	38,4%	163,9	149,1	-9,0%
Pâturages	754,1	1 670,7	121,5%	1 196,2	1 742,2	45,6%
Ressources non renouvelables	0	0	-	0	0	-
Total	868,8	1 903,8	119,1%	1 378,3	1 985,3	44,0%

Source: World Bank, 2021

4.2 Opportunités d'accroître la contribution du capital naturel au financement de l'action climatique et de la croissance verte

Pour accroître la contribution du capital naturel au financement climatique et à la croissance verte, un certain nombre d'actions doivent être menées afin de tirer profit des ressources naturelles existantes (ou potentielles) et assurer une meilleure redistribution de ces revenus. À l'heure actuelle, Djibouti tire peu de revenus de ses ressources naturelles limitées hormis l'exploitation du sel de la banquise du lac Assal, ainsi que l'exportation du bétail sur pied et des produits de la mer. Les ressources minières de Djibouti restent en grande partie inexploitées à ce jour en raison de la faible capacité du pays à les exploiter et à les commercialiser. Dans ses efforts pour améliorer la gestion de ses ressources naturelles, Djibouti peut bénéficier des opportunités offertes par les accords internationaux. Les crédits-carbone

pour Djibouti dans le cadre de l'Accord de Paris sont estimés à 0,14 milliard USD par an pour la période jusqu'en 2050, en compensation des dommages climatiques historiques. La 27ème Conférence des Parties (COP27) sur les changements climatiques tenue à Charm el-Cheikh (Egypte) est parvenue, en novembre 2022, à un accord pour le financement des pertes et dommages subis par les pays vulnérables affectés par les catastrophes naturelles. Le pays peut également bénéficier des mécanismes de financements prévus par la Convention sur la diversité biologique (CDB). Pour accroître la contribution du capital naturel dans le financement de l'action climatique et de la croissance verte, l'amélioration de la gouvernance des richesses naturelles du pays est primordiale. A cet égard, les différents acteurs intervenant dans le domaine des ressources naturelles devraient encourager une plus grande transparence dans les négociations et les opérations contractuelles. Pour garantir une utilisation durable, équitable et responsable des ressources naturelles, les

capacités institutionnelles et techniques des départements en charge de la gestion du capital naturel devront être renforcées.

4.2.1 Opportunités dans les ressources non renouvelables

L'existence d'indices de ressources naturelles diversifiées sur le territoire djiboutien (or, perlite, bauxite, cuivre, zinc, fer) est potentiellement encourageante pour le développement d'un secteur minier porteur. Des études plus approfondies et des explorations sont nécessaires pour évaluer avec précision le potentiel des ressources non renouvelables et pour déterminer si elles peuvent être exploitées de manière économique. À terme, ces ressources naturelles pourraient aider à attirer davantage d'investisseurs étrangers et permettre l'émergence d'un tissu industriel local pourvoyeur d'emplois et de revenus. Les perspectives et potentialités pour l'exploration d'hydrocarbures sur la façade maritime de Djibouti laissent augurer d'opportunités prometteuses de diversification économique et de création d'emplois. Pour promouvoir les investissements dans les ressources non renouvelables, le gouvernement djiboutien a révisé, en 2016, le Code minier⁶ qui s'applique aux activités de recherche et d'exploitation des ressources minérales dans les domaines publics ou protégés par l'État. Les autorités djiboutiennes ont mis en place un cadre institutionnel des activités minières et soumis l'exercice de ces activités à l'obtention d'un titre minier délivré par le ministère de l'énergie chargé des ressources naturelles.

4.2.2 Opportunités dans les ressources renouvelables

Djibouti dispose de ressources renouvelables certes limitées, mais offrant de réelles potentialités de croissance verte et d'atténuation des effets des changements climatiques.

- Le secteur de la pêche dispose d'importantes opportunités de développement économique et de création d'emplois, en raison de potentialités largement inexploitées. Seuls moins de 10% du potentiel halieutique est actuellement pêché dans la zone économique exclusive de Djibouti. D'après les données de l'Institut national de la Statistique (INSTAD)⁷, le secteur de la pêche représentait 0,14% de l'emploi total en 2020 et 0,2% du PIB de 2019. Avec l'objectif d'augmenter à terme la production des produits de la mer à 10 000 tonnes par an, le secteur de la pêche peut créer des emplois en nombre, notamment pour les pêcheurs, les revendeurs de produits halieutiques, et les travailleurs de la transformation des produits de la mer. Pour ce faire, les autorités djiboutiennes encouragent la modernisation et le renforcement de la flotte de pêche, la formation des professionnels de la mer, et mettent en place des mécanismes de surveillance et de gestion des ressources halieutiques, notamment pour lutter contre la pêche illégale.
- La sylviculture n'est pas développée à Djibouti, compte tenu des conditions climatiques et géographiques du pays. En l'absence de données précises, les superficies des terres forestières sont estimées à 22 000 hectares, comprenant les formations forestières boisées (6 000 ha) et les terres boisées. Quelques initiatives de plantation d'arbres et de protection du couvert végétal ont été entreprises ces dernières années pour lutter contre la désertification, l'érosion des sols et les activités anthropiques (surexploitation pour le bois de cuisine et le charbon de bois). Il s'agit également d'adopter une approche durable en matière de plantation d'arbres, en utilisant des espèces adaptées aux conditions climatiques et d'encourager les communautés à participer dans la gestion des ressources forestières.
- La production agricole, les surfaces

L'existence d'indices de ressources naturelles diversifiées telles que l'or, est potentiellement encourageante pour le développement d'un secteur minier porteur.

⁶ Il s'agit de la Loi n°138/AN/16/7ème L du 23 juillet 2016.

⁷ Annuaire statistique de 2021 de l'INSTAD.

cultivées et le nombre d'exploitations ont peu évolué au cours des dernières années, en raison des conditions agro-climatiques difficiles. La production agricole a augmenté à 9 896 tonnes en 2019/2020 contre 8 344 tonnes en 2015/2016 et ne couvre que 10% des besoins du pays. La superficie cultivée a progressé de 1 396 à 1 620 ha sur la même période tandis que le nombre d'exploitations agricoles est passé de 1 888 à 2 081. L'agriculture présente des potentialités de développement non négligeables, notamment pour la production de cultures maraîchères, l'arboriculture fruitière et les cultures fourragères, grâce à l'utilisation des techniques d'irrigation agricole. Le secteur agricole peut contribuer à la création d'emplois pour les agriculteurs, les travailleurs agricoles, les employés de l'industrie agroalimentaire, les transporteurs et les revendeurs des produits agricoles.

- À ce jour, la seule industrie extractive des ressources naturelles renouvelables du pays est celle du sel du lac Assal, actuellement assurée par une joint-venture sino-djiboutienne bénéficiant d'un contrat exclusif pour l'exploitation du sel. Exportée essentiellement vers le marché éthiopien, la production de sel est estimée à 110 000 tonnes par an et emploie environ 2 000 personnes. Le site du lac Assal est considéré comme un gisement en continuelle reconstitution naturelle puisque plus de 6 millions de tonnes de sel y sont

apportées chaque année par infiltration d'eau de mer.

4.2.3 Possibilités de conservation des ressources

L'assainissement et la réhabilitation des terres posent des défis importants à Djibouti, en raison de la dégradation de l'environnement accentué par le changement climatique. La réhabilitation des sols, la protection de l'eau, la gestion des déchets et la lutte contre la désertification sont autant d'initiatives susceptibles de contribuer à la gestion durable des ressources du pays. La conservation des ressources est primordiale pour le développement d'un tourisme durable à Djibouti, notamment par la promotion de l'écotourisme et la préservation des sites naturels et culturels. À cet effet, en application des conventions internationales sur la conservation de la diversité biologique, Djibouti a adopté une série de dispositions légales et réglementaires pour instaurer des aires protégées, et dresser des listes d'espèces protégées. Dans ce cadre, la loi-cadre sur l'environnement a notamment créé en 2000 des aires terrestres protégées au niveau de la forêt du Day, la forêt de Mabila, le lac Abbé et le lac Assal. En outre, des initiatives en matière d'éducation et de sensibilisation des touristes, des professionnels du secteur de l'hospitalité et des communautés locales peuvent permettre de promouvoir un tourisme durable et responsable.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE

Cette dernière section présente la conclusion et les options politiques pour le financement du secteur privé et l'exploitation du capital naturel comme source de financement complémentaire pour l'action climatique et la croissance verte à Djibouti.

5.1 Conclusion

Djibouti est confronté à des défis importants d'adaptation et d'atténuation des conséquences des changements climatiques et subit des contraintes majeures en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Le pays est sévèrement impacté par les effets néfastes du changement climatique et a reçu ces dernières années des appuis financiers internationaux insuffisants pour contrecarrer ces nombreux défis. Le financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte est encore limité en raison de plusieurs obstacles à la mobilisation de financements novateurs. Toutefois, de réelles opportunités de mobilisation de financements privés pour le climat et la transition verte existent à Djibouti, notamment sous forme de financements mixtes ou d'instruments innovants. Pour pallier les difficultés de mobilisation des financements internationaux, notamment du secteur privé, le pays peut recourir à une meilleure exploitation du capital naturel comme source de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte. Djibouti étant faiblement pourvu en capital naturel, les pouvoirs publics cherchent à mieux gérer les ressources naturelles actuelles et potentielles, en assurant la promotion d'une croissance verte créatrice de richesses et d'emplois.

5.2 Recommandations de politique pour le financement du secteur privé du climat et de la transition verte

Le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte est limité à Djibouti en raison de la prédominance des financements publics et de l'absence de possibilités de financements novateurs. C'est pourquoi, il est primordial de mettre en œuvre des mesures appropriées pour assurer le financement de l'action climatique et de la croissance verte. Les principales options politiques à entreprendre comprennent les actions suivantes :

- i. Développer un plan d'actions national pour la mobilisation du financement du secteur privé destiné à la croissance verte et au climat,
- ii. Encourager l'utilisation d'instruments novateurs (tels que les financements mixtes, la finance verte, les Sukuks islamiques) pour accroître la contribution du secteur privé dans le financement de l'action climatique et de la croissance verte,
- iii. Faciliter l'accès aux financements des PME (ainsi que des femmes et jeunes entrepreneurs) orientés vers la croissance verte,
- iv. Renforcer les capacités des acteurs pour la mobilisation des financements internationaux,
- v. Renforcer le dialogue avec les partenaires internationaux (coopération bilatérale et multilatérale) pour assouplir les conditionnalités sur la mobilisation des financements internationaux,

- vi. Aider le pays à surmonter les difficultés liées à la soutenabilité de sa dette extérieure,
- vii. Favoriser une meilleure collaboration entre les institutions financières et les banques multilatérales de développement pour accroître la mobilisation des financements privés,
- viii. Accélérer la création d'un centre régional financier à Djibouti.

5.3 Recommandations de politique pour exploiter le capital naturel comme option de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte

Djibouti étant peu doté en ressources naturelles et particulièrement vulnérable aux changements climatiques, il est urgent d'adopter des options politiques pour exploiter le capital naturel comme option de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte. Parmi les principales options à envisager, les pouvoirs politiques pourraient mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- i. Investir dans la collecte de données pour une meilleure évaluation du capital naturel,
- ii. Mettre en place une gamme d'instruments fiscaux spécifiques sur les ressources renouvelables et non renouvelables pour générer plus de revenus,
- iii. Adopter des plans d'investissements en ressources naturelles complémentaires au programme d'action national pour la biodiversité,
- iv. Accroître les investissements dans les domaines agricole, de l'élevage, de la pêche, de l'écotourisme et des énergies renouvelables pour contribuer à la croissance verte,
- v. Investir dans le renforcement des capacités,

- le transfert des technologies, les outils requis pour bénéficier des opportunités offertes par les accords internationaux,
- vi. Développer un partenariat stratégique avec les différents acteurs concernés : organisations internationales, ministères impliqués, secteur privé,
- vii. Approfondir les réformes institutionnelles pour réduire les flux financiers illicites et la corruption en matière de gouvernance des ressources naturelles,
- viii. Mettre en place des mécanismes institutionnels, juridiques et participatifs relatifs au développement et à la promotion de l'économie verte pour soutenir les secteurs clés tels que les écosystèmes terrestres et marines, l'énergie, les infrastructures, l'agriculture et l'élevage,
- ix. Mettre en place un comité de réflexion sur l'économie verte comprenant les départements ministériels en charge de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement,
- x. Créer un cadre qui faciliterait la rencontre entre les acteurs des secteurs privés national et international, les banques de développement multilatérales, et les institutions financières de développement,
- xi. Promouvoir l'innovation financière au service du développement en lien avec la lutte contre les changements climatiques et le déploiement des énergies renouvelables,
- xii. Adopter des mesures pour favoriser la transition des économies traditionnelles vers une économie verte dans le pays à travers des actions telles que la restauration des écosystèmes terrestres dégradés, la promotion de l'écotourisme, la gestion des déchets, l'assainissement, les énergies renouvelables, la lutte contre les changements climatiques et la désertification.

BIBLIOGRAPHIE

African Economic Outlook 2023, Chapter 2: Private sector financing for climate and green growth in Africa, March 2023

African Economic Outlook 2023, Chapter 3: Harnessing natural capital as a complementary financing option for climate and green growth in Africa, March 2023

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Rapport de l'Atelier de Formation des Membres du Comité National Directeur pour le Changement Climatique sur la Finance Climatique, 8 et 10 avril 2019

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Rapport de la Réunion Intersectorielle de Haut Niveau sur le Fonds Vert, 11 avril 2019

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Rapport de Cartographie sur les Financements Climatiques à Djibouti, 20 février 2020

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques, 2017

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Stratégie et Programme d'actions nationaux pour la Biodiversité, 2017

Programme des Nations unies pour le Développement, Catalyser le financement Climatique, Guide des options politiques et financières disponibles pour appuyer un développement écologiquement rationnel, résilient au climat et sobre en émissions, 2011

République de Djibouti, Troisième Communication nationale de la République de Djibouti à la Convention cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques, Octobre 2021

Système des Nations unies, Plan Cadre des Nations unies pour l'Aide au Développement de la République de Djibouti (PNUAD) 2018-2022, 2017

United Nations Development Program, National Fund for Environment and Climate Change, Final report, April 2020

ANNEXE 1: DJIBOUTI

PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Unité	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)	2024 (p)
Comptes nationaux										
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	...	2 324	2 791	3 029	3 085	3 405
RNB par habitant	\$ E.U.	...	2 310	2 640	2 820	2 830	3 080
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	1 067	2 424	2 913	3 089	3 181	3 485	3 583	3 895	4 269
PIB aux prix constants de 2010	Million \$ E.U.	1 067	1 451	1 717	1 812	1 834	1 923	1 994	2 102	2 238
Croissance du PIB en termes réels	%	2,4	7,5	4,8	5,5	1,2	4,8	3,7	5,4	6,5
Croissance du PIB par habitant en termes	%	0,4	5,7	3,1	3,9	-0,3	3,4	2,3	4,0	5,0
Valeur ajoutée : Mines et carrières	Million \$ E.U.	4	8	14	15	15	14	16
Valeur ajoutée : Mines et carrières	% du PIB	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4
Valeur ajoutée : Pêche	Million \$ E.U.
Valeur ajoutée : Pêche	% du PIB
Prix et Monnaie										
Inflation (IPC)	%	4,0	-0,8	0,2	3,3	1,8	1,2	5,3	3,2	2,8
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	177,7	177,7	177,7	177,7	177,7	177,7	177,7	177,7	177,7
Finances publiques										
Recettes totales et dons	% du PIB	37,0	26,5	23,9	23,9	23,2	20,9	20,7	20,4	20,0
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	38,5	26,7	25,9	24,9	25,5	22,2	21,7	22,4	22,2
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-1,5	-0,2	-2,0	-1,0	-2,3	-1,3	-1,0	-2,0	-2,2
Secteur extérieur										
Variation des termes de l'échange	%	0,0	0,0	...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	31	714	429	961	360	974	900	892	919
Solde des comptes courants	% du PIB	2,9	29,5	14,7	31,1	11,3	28,0	25,1	22,9	21,5
Dettes et flux financiers										
Service de la dette	% des exportations	1,2	1,2	1,5	1,3	1,5	1,0	3,3	3,5	3,7
Dettes extérieures totales	% du PIB	39,5	50,2	70,9	70,1	75,1	72,7	76,4	76,3	73,7
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	110	80	172	304	265	185
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	132	173	179	262	259	175
Investissements nets directs en prov. de l'étranger	Million \$ E.U.	37	144	170	175	158	167
Indicateurs Démographiques										
Population totale	Millions	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2
Taux d'accroissement de la population totale	%	2,0	1,7	1,6	1,6	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4
Population urbaine	% du total	71,3	71,4	71,5	71,5	71,6	71,7	71,9	72,0	72,1
Espérance de vie à la naissance	ans	60,3	62,0	63,0	63,1	62,7	62,3	62,9	63,7	64,3
Indice synthétique de fécondité	naissances par femme	3,4	3,1	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7
Pauvreté et répartition des revenus										
Pop. vivant en dessous du seuil national de pauvreté	% of total population
Population vivant en dessous de 2,15 \$ pa	% of total population
Indice de Gini	%
Indicateurs d'emploi										
Participation de la Population Active (total)	%	33,1	32,4	32,1	32,0	30,8	31,1	31,4	31,5	...
Participation de la Population Active (jeune)	%	17,1	15,3	14,5	14,2	13,2	13,6	13,8	13,7	...
Taux de chômage (total)	%	27,2	26,3	26,1	26,3	28,0	28,0	27,9	28,0	27,8
Taux de chômage (Jeune)	%	67,8	72,2	73,9	73,9	78,8	77,0	77,2	77,6	77,9
Bénéfices tirés des ressources naturelles										
Total des bénéfices tirés des ressources naturelles	% PIB	0,8	0,7	0,3	0,3	0,3
Bénéfices tirés du pétrole	% PIB
Bénéfices tirés du gaz	% PIB
Bénéfices tirés des minéraux	% PIB
Bénéfices tirés des forêts	% PIB	0,8	0,7	0,3	0,3	0,3
Bénéfices tirés du charbon	% PIB
Ressources renouvelables du capital naturel										
Terres arables	1000 hectares	1,6	2,0	2,0	2,0	2,0
Terres agricoles	1000 hectares	1 701,6	1 702,0	1 702,0	1 702,0	1 702,0
Autres terres	1000 hectares	610,8	610,4	610,4	610,3	610,2
Terres forestières	1000 hectares	5,6	5,6	5,6	5,7	5,8
Forêt plantée	1000 hectares	0,0	0,1	0,2
Retraits annuels d'eau douce, total	des ressources internes	6,3	6,3	6,3	6,3
Production totale de la pêche	Tonnes	1 590,0	2 012,0	2 102,0	2 270,1	2 322,5
Financement climatique et croissance verte										
Financement climatique total*	Million \$ EU	159,6
Indice de croissance verte**	%

Source: Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 et Statistiques financières internationales, avril 2023; Département de la statistique : Plateforme des données (base de données), avril 2023; OCDE, Division des systèmes statistiques. Notes: ... Données non disponibles ' (e) Estimations (e) Estimations (p) Projections Dernière mise à jour : juin 2023* Source: Climate Policy Initiative (www.climatepolicyinitiative.org)**Source : Institut mondial de la croissance verte (GGGI). Les scores de l'indice de croissance verte vont de 1 à 100, 1 ayant la performance la plus faible ou très faible et 100 ayant la performance la plus élevée ou très élevée Principaux



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT